



Journal de la  
Fédération Patronale  
et Économique

N°45 - Février 2018

# INTER FACE

## BREVETS ET DIPLÔMES FÉDÉRAUX

# DÉSORMAIS LA CONFÉDÉRATION SUBVENTIONNE

*C'est une petite révolution dans le monde de la formation professionnelle suisse. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les personnes qui suivent un cours préparatoire à un examen fédéral bénéficieront d'un soutien financier.*

Passer de cuisinier à chef cuisinier ou de constructeur métallique à maître constructeur métallique demande de l'énergie, du temps et... de l'argent. C'est sur ce dernier levier que la Confédération veut désormais jouer: « Parce que la Suisse a besoin de plus de personnel hautement qualifié. La formation professionnelle supérieure joue un grand rôle: elle dispense un savoir et des compétences proches des besoins de la pratique. » Voilà comment Rémy Hübschi, le chef de la division Formation professionnelle supérieure au secrétariat d'Etat



**FPE-CIGA**

Fédération Patronale  
et Économique

[www.fpe-ciga.ch](http://www.fpe-ciga.ch)

à la formation, justifie le nouveau subventionnement. Le subventionnement? 50% des frais de cours jusqu'à concurrence de CHF 9500.- à CHF 10500.- selon le niveau de formation.

### **CHF 40000.- pour un brevet**

Une très bonne nouvelle pour les quelques 20 000 personnes qui entreprennent chaque année des cours préparatoires au brevet ou au diplôme fédéral. Michaël Aerschmann n'a pas eu la chance d'en profiter. Charpentier chez Maurice Beaud à Albeuve, il a entrepris et réussi, en 2013, un brevet de contremaître-charpentier sur

**A-PRIORITY**

**P.P.**  
CH-1630  
Bulle

**LAPOSTE**

9 semestres: « Le brevet m'a coûté grosso modo CHF 40 000.–. Parce que, aux frais d'écologie, viennent s'ajouter, notamment, la perte de salaire puisque j'avais les cours aussi le vendredi en plus du samedi, les frais de déplacements jusqu'à Lausanne, les documents et l'inscription aux examens. Je n'avais pas de famille à charge, mais pour celui qui en a une, ça peut être chaud. » Le jeune charpentier a pu bénéficier d'un coup de pouce du canton et du Groupement fribourgeois des charpentiers: « C'était déjà bien, mais loin de ce que propose maintenant la Confédération. »

### **L'employeur aussi invité à participer**

Mais la Confédération ne veut pas être seule à faire un effort. Rémy Hübschi: « Nous attendons de la part des employeurs qu'ils s'engagent comme il l'ont fait jusqu'alors et qu'ils participent aux frais de formation continue de leurs employés ou qu'ils leur laissent plus de temps à disposition. Tout cela dans l'idée d'encourager les talents et de fidéliser le personnel. Autrement, l'effet est nul. » Sauf que les entreprises ne s'engagent que rarement sans contrepartie. Michaël Aerschmann: « Mon employeur m'a proposé de participer au financement de ma formation mais je devais m'engager à rester 5 ans dans l'entreprise. J'ai préféré payer de ma poche et garder une certaine liberté. Finalement, je suis toujours chez lui (rires). »

### **Favoriser la concurrence entre les écoles**

La Confédération rembourse les participants. Et pourquoi pas tout simplement subventionner les écoles? « Non, rembourser les participants est une manière d'accroître la concurrence: les prestataires doivent se démarquer face aux autres offres. Nous ne concluons pas de conventions de prestations avec les prestataires et ne réalisons pas de contrôles qualité. C'est bien la qualité qui dirige le marché », argumente Rémy Hübschi.

Avec cette mesure, la Confédération prouve une fois de plus son attachement à la formation duale et aux perspectives qu'elle offre. Et l'attractivité croissante des hautes écoles spécialisées, autres maillons essentiels du système, n'est pas étrangère à ce subventionnement. Rémy Hübschi: « En comparaison avec les hautes écoles, la formation professionnelle supérieure reçoit un financement public moins élevé ». Une manière donc de rééquilibrer un peu le financement entre ces deux voies de formation professionnelle qui valorisent la pratique.

Eric Plancherel

#### **Quelles formations sont concernées ?**

Les cours préparatoires aux examens professionnels fédéraux (brevets, diplômes ou maîtrises).

#### **Quel est le montant de la subvention ?**

Le 50 % des frais de cours avec une subvention maximale de CHF 9500.– pour un examen professionnel et CHF 10500.– pour un examen professionnel supérieur.

#### **A partir de quand la subvention est-elle accordée ?**

Toute personne qui passe un examen fédéral après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui a suivi un cours préparatoire ayant commencé après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 peut demander la subvention.

#### **À qui est payée la subvention ?**

Dans un premier temps, le participant paie de sa poche sa formation. La Confédération lui paie la subvention après ses examens quel que soit le résultat. Si l'employeur contribue financièrement à la formation, il est préférable qu'il donne l'argent directement à son employé et pas à l'établissement de formation, de manière à ce que le participant puisse toucher le maximum de la subvention fédérale.

#### **Où se renseigner ?**

[www.sbf.admin.ch/contributions](http://www.sbf.admin.ch/contributions)



## **EDITO**

### **Election complémentaire au Conseil d'Etat: les compétences d'abord.**

La décision de Marie Garnier de quitter le gouvernement a pris tout le monde de court. L'élection complémentaire qui en découle amène son lot de questions légitimes mais auxquelles nul ne s'était préparé à y répondre début 2018. À qui doit revenir son siège? Peut-on rompre la répartition gauche-droite actuelle? Doit-on remplacer une femme par une femme?

Toutes ces questions alimentent le débat démocratique, le nourrisse, permette une remise en question nécessaire. Dans sa chronique du samedi 16 décembre, Louis Ruffieux, y répond de manière très claire en rappelant que ce siège s'est promené de gauche à droite pendant plusieurs décennies: « Il n'y a donc pas de droit de préemption sur la parcelle de pouvoir que va libérer Marie Garnier, et dont l'occupation relève du seul bon plaisir du peuple. » Mais c'est encore la thématique de la représentation féminine qui revient le plus souvent. Je l'entends et la respecte. Cependant la qualité principale d'un Conseiller d'Etat doit être la compétence. Être une femme ou un homme ne devrait pas être un argument décisif.

Le prochain Conseiller d'Etat devra avoir de l'envergure, c'est-à-dire être un leader, un rassembleur, avoir une vision claire et des idées pour notre canton. Mais il devra aussi démontrer un sens aiguisé de la politique et une conscience des responsabilités qui font d'un homme d'Etat, un magistrat respecté, écouté et suivi.

Les projections démographiques nous promettent des défis qu'il faudra relever avec un esprit visionnaire et constructif. Selon les statistiques fédérales, le canton de Fribourg devrait connaître une croissance de 50 % d'ici à 2042. Le Conseil d'Etat devra anticiper la gestion du territoire, la construction de logements, de voies de communication et soutenir le développement des entreprises et la création d'emplois. Il ne devra pas gérer, mais prévoir et oser. Ce sont ces perspectives, motivantes et décisives, qui doivent nous guider dans notre choix le 4 mars prochain.

Nadine Gobet  
Directrice de la FPE

# VOTATIONS 4 MARS 2018



## «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)»

L'initiative demande la suppression du subventionnement de la radio et télévision par le biais d'une redevance ou d'un financement public. Les initiants indiquent vouloir séparer l'Etat des médias, lesquels doivent fonctionner sur une base contractuelle et volontaire.

### Position de la FPE-CIGA

- Cette initiative divise le monde des entreprises. La FPE-CIGA a donc décidé de ne pas donner de consigne de vote sur cet objet.

## «Nouveau régime financier 2021»

Deux impôts: la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt fédéral direct (IFD) sont limités dans le temps et leur prolongation régulièrement soumise à l'aval du peuple et des cantons. Le Conseil fédéral propose de prolonger la durée de prélèvement de ces deux impôts jusqu'au 31 décembre 2035. Ces deux impôts génèrent plus de 42 milliards de francs et représentent plus de 60 % des recettes de la Confédération.

### Position de la FPE-CIGA

- La FPE-CIGA recommande d'accepter cet objet.

## «Crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix à Fribourg»

Ce projet permettra d'absorber la croissance annoncée des effectifs, de soutenir le dynamisme du Collège Sainte-Croix, ses nombreux projets et d'assurer une vie scolaire en accord avec les principes pédagogiques actuels. Certains bâtiments doivent être impérativement assainis et le site agrandi. Le coût global de l'assainissement et de l'agrandissement s'élève à CHF 41 790 000.–.

### Position de la FPE-CIGA

- La FPE-CIGA recommande d'accepter cet objet.

## Initiative cantonale sur la «Transparence du financement politique»

L'initiative veut contraindre les partis politiques, les groupements politiques, les comités de campagne ainsi que les organisations prenant part à des campagnes électorales ou de votations à publier leurs comptes.

Elle demande aussi que les membres élus des autorités cantonales publient, au début de l'année civile, les revenus qu'ils tirent de leur mandat ainsi que les revenus des activités en lien avec celui-ci.

### Position de la FPE-CIGA

- La FPE-CIGA recommande de refuser cet objet.

## TVA – NOUVEAUTÉS 2018

Un certain nombre de modifications sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, suite à la révision partielle de la Loi sur la TVA (LTVA) et l'adaptation de l'Ordonnance sur la TVA (OTVA).

### 1. Modification des taux à partir du 01.01.2018

Taux normal	7.7 %
Taux réduit	2.5 %
Taux spécial secteur de l'hébergement	3.7 %

Cet abaissement des taux de l'impôt a également des conséquences sur les taux de la dette fiscale nette (TDFN). Par ailleurs, diverses branches et activités sont concernées par des modifications supplémentaires des TDFN. Les contribuables concernés ont d'ores et déjà dû recevoir un courrier de l'AFC les informant de l'adaptation des TDFN au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### 2. Facturation

C'est le moment durant lequel la prestation a été fournie qui détermine le taux à appliquer. Ce n'est ni la date de la facture, ni celle du paiement qui fait foi. Ainsi, les prestations et ventes réalisées jusqu'au 31 décembre 2017 doivent être facturées aux anciens taux et celles fournies dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 doivent être facturées aux nouveaux taux. Il est impératif de mentionner le taux de TVA correct sur les justificatifs et les factures.

### 3. Diminutions de la contre-prestation

Les diminutions de la contre-prestation (escomptes, rabais, perte, etc.) pour des prestations fournies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 doivent être corrigées aux anciens taux.

### 4. Assujettissement

Le chiffre d'affaires déterminant pour l'assujettissement obligatoire à la TVA reste inchangé à CHF 100 000.– par an. Par contre, le chiffre d'affaires se calcule désormais à l'échelle mondiale, donc y compris les ventes et prestations fournies à l'étranger (sans les dons, subventions et prestations exclues du champ de l'impôt).

N'hésitez pas à consulter le site de l'Administration fédérale des contributions pour des informations plus détaillées: [www.estv.admin.ch](http://www.estv.admin.ch)

Thierry Sottas  
Directeur-adjoint et Responsable  
des finances FPE-CIGA

# JE LANCE MA START-UP



PANIER LOCAL

Chaque édition, en collaboration avec Fri Up, Interface donne la parole à un jeune entrepreneur. Il témoigne de ses espoirs, ses difficultés, ses réussites.

«Je collecte les produits qui composent nos paniers deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi. Tout commence peu après l'aube par une tournée des producteurs et partenaires qui me fournissent.»

Originaire d'Arconciel, **Arnaud Déglise** décide en 2015 de fonder sa propre entreprise pour promouvoir les produits de sa région. Son ambition: miser sur la proximité et offrir à ses clients une alternative intéressante aux supermarchés.

J'aime cette routine matinale. Aller à la rencontre des agriculteurs, fromagers, bouchers et autres professionnels avec qui je collabore me permet de découvrir un peu plus leur métier. Avec le temps, c'est une véritable relation de confiance qui s'établit. De plus, pour y avoir goûté, je sais que les produits que j'obtiens sont excellents. Je me réjouis donc de les partager avec mes clients.

Après la collecte, ma journée se poursuit sur les routes du canton de Fribourg, dans mon fourgon, où je compose directement les paniers que l'on nous a commandés en ligne. Sauf cas de force majeure, je les livre partout et par n'importe quel temps. C'est parfois l'aventure, surtout en hiver, mais le jeu en vaut la chandelle. A l'arrivée, il n'est pas rare que l'on m'invite pour un café et un brin de causette. J'apprécie ce contact privilégié.

Bien entendu, il y a aussi des moments difficiles. Mes journées sont longues car je suis seul à prendre en charge la collecte et la livraison des produits. A cela s'ajoute la gestion des tâches administratives et informatiques. Je dispose heureusement de l'aide d'une petite équipe pour améliorer régulièrement notre site web. Enfin, il y a les défis de taille, tels que la fidélisation de la clientèle. Pour laisser un maximum de li-

berté aux utilisateurs de Panier Local, nous ne fonctionnons pas sur un système d'abonnement. Cela signifie qu'il faut redoubler d'efforts pour inciter les clients à renouveler leurs commandes.



*Une chose est sûre : je ne regrette pas de m'être rendu indépendant.*



Panier Local.ch est une plateforme de vente en ligne sur laquelle le client peut acquérir une large palette de produits régionaux fribourgeois. Sur le site, l'intéressé compose son panier à sa guise. Sa commande lui est ensuite livrée sur le pas de la porte.

Une chose est sûre: je ne regrette pas de m'être rendu indépendant. Je crois en ce que je fais et mon activité correspond à mes valeurs. A terme, j'aimerais bien m'agrandir pour proposer des paniers locaux dans d'autres cantons. En attendant, je vais continuer de faire découvrir nos bons produits régionaux aux Fribourgeoises et Fribourgeois.»

Arnaud Déglise

**FRIUP** est une association à but non lucratif qui accompagne la création d'entreprise



## IMPRESSUM

**Editeur** FPE-CIGA, Bulle

**Rédacteur** Eric Plancherel

**Graphiste** agence DEP/ART, Bulle

**Mise en page et impression** Glassonprint, Bulle

**Tirage** 3000 exemplaires



**FPE - CIGA**  
Fédération Patronale  
et Économique

# ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT

## Questions posées aux candidats des partis bourgeois

### Didier CASTELLA

- Docteur en physique, spécialiste en environnement et énergie
- Député depuis 2011 et ancien vice-syndic de la commune de Gruyères durant 11 ans

**Interface: Quelle(s) mesures ou projet(s) avez-vous soutenus récemment pour améliorer la compétitivité de nos entreprises et/ou l'innovation dans notre région ?**

DC: Je m'engage pour une réforme fiscale attractive pour les entreprises, pour un vrai soutien à l'innovation et la formation, notamment dans les branches clés de notre canton, telles que la construction, l'agro-alimentaire et la santé. Dans ce sens, j'ai demandé d'élaborer un réel plan de dévelop-

pement et un nouveau business plan pour le site d'innovation blueFACTORY. Enfin, je soutiens le développement de la politique foncière active et lutte contre la bureaucratie excessive, qui nuit à l'esprit d'entrepreneur et au développement de nos PME.

**Interface: Si vous êtes élu, quelles compétences et connaissances pourrez-vous faire valoir dans vos relations avec les milieux économiques et notamment les PME ?**

DC: Mon expérience de conduite, mes formations en management et stratégie d'entreprise ainsi que mes compétences en management de l'environnement constituent indéniablement un plus dans la compréhension des nombreux défis entrepreneuriaux. De par ma fonction politique de Président cantonal du parti de l'économie

et mon activité professionnelle dans l'administration fédérale, j'ai pu développer un vaste réseau politique et professionnel aussi bien à Berne qu'à Fribourg sur lequel je pourrais m'appuyer en cas d'élection.



### Philippe NAHUM

- Diplôme et postgrade en Arts et communications visuelles.
- Ancien Chef de service du Corps des gardes-frontière de la région de Genève.

**Interface: Quelle(s) mesures ou projet(s) avez-vous soutenus récemment pour améliorer la compétitivité de nos entreprises et/ou l'innovation dans notre région ?**

PN: J'ai découvert un monde, j'ai compris ses enjeux et ses besoins, en travaillant régulièrement pour donner un coup de main à mon ami et voisin qui possède une exploitation

agricole. Je suis passé par toutes les phases de la production et de la gestion de sa ferme.

**Interface: Si vous êtes élu, quelles compétences et connaissances pourrez-vous faire valoir dans vos relations avec les milieux économiques et notamment les PME ?**

PN: Une grande expérience de la gestion administrative. De plus, en tant qu'ancien cadre d'une administration publique, je peux assurer aux indépendants que je possède une réelle connaissance des problématiques des lourdeurs et des contraintes des pouvoirs étatiques sur les entrepreneurs. Je compte bien simplifier au possible

les entraves de l'Etat à l'esprit d'entreprise de notre beau canton de Fribourg.



### Ruedi SCHLÄFLI

- Agriculteur et apiculteur
- Député Grand-Conseil Fribourg depuis 2011

**Interface: Quelle(s) mesures ou projet(s) avez-vous soutenus récemment pour améliorer la compétitivité de nos entreprises et/ou l'innovation dans notre région ?**

RS: L'Etat de droit ne doit ni concurrencer, ni entraver l'économie, mais doit au contraire se contenter de mettre en place les conditions permettant une activité économique aussi libre que possible. Une bureaucratie foisonnante entrave fatalement l'activité économique, et les coûts de la régulation

exploisent. Les charges bureaucratiques imposées par l'Etat nuisent à nos entreprises. La responsabilité individuelle doit retrouver la place qui lui revient face à l'activisme croissant de l'Etat. Un marché du travail flexible et un partenariat social solidement ancrés sont parmi les atouts de l'économie fribourgeoise. Seules des conditions de travail libérales permettent à l'économie d'assurer le plein emploi.

**Interface: Si vous êtes élu, quelles compétences et connaissances pourrez-vous faire valoir dans vos relations avec les milieux économiques et notamment les PME ?**

RS: L'agriculteur est aussi un entrepreneur. Je suis donc depuis 25 ans un patron, un entrepreneur. Je sais organiser le travail, com-

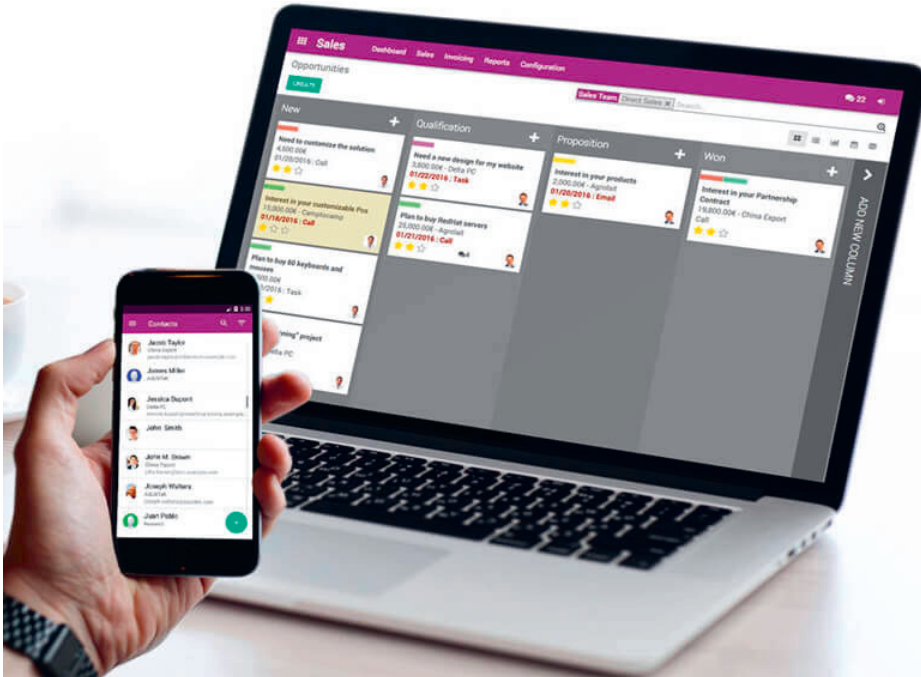
mander des employés, calculer des coûts, gérer un budget. Je suis parfaitement bilingue, un atout important pour les échanges dans le canton de Fribourg.



# L'APP À DÉCOUVRIR

## Odoo ! Gérez vos affaires du bout des doigts.

Oubliez les programmes aux licences onéreuses et optez pour une solution 100% intégrée. Odoo propose une suite d'applications business permettant de simplifier la gestion globale de votre entreprise que ce soit depuis votre ordinateur ou votre tablette/smartphone.



Odoo est l'un des logiciels de gestion online les plus populaires avec plus de 2 millions d'utilisateurs à travers le monde. Il offre de nombreux modules convenant aussi bien aux petites PME qu'aux grandes institutions publiques.

L'avantage incontestable de cet outil réside dans la possibilité de l'adapter facilement aux besoins spécifiques de votre entreprise

en y ajoutant des applications en fonction de votre budget et au fur et à mesure de la croissance de votre société.

Nous avons testé pour vous ce puissant système ERP (entreprise ressource planning): il permet une expérience utilisateur fluide et conviviale développée pour assurer une prise en main rapide du logiciel. Nous le recommandons sans hésitations pour sa



simplicité d'utilisation, son ergonomie intuitive et son architecture innovante. Odoo est, pour moi, la solution de gestion idéale et progressive pour répondre à l'évolution de vos besoins.

David Kilchoer



### Principales fonctionnalités:

#### App site web

(création site, e-commerce, blog, chat...)

#### App Vente

(devis, inventaire, fidélisation, CRM, ...)

#### App financière

(comptabilité, facturation, coûts,...)

#### App opération

(gestion de projets, achats, production, stock, helpdesk,...)

#### App ressource humaine

(recrutement, employés, congés, évaluation,...)

#### App marketing

(email marketing, événement, sondage,...)

## SUIS-JE COUVERT EN CAS D'ACCIDENT SI JE PRATIQUE UNE ACTIVITÉ À RISQUE PENDANT MES LOISIRS ?



**Non pas forcément à 100 %.** Celui qui pratique raisonnablement un sport peut admettre qu'il est entièrement couvert par la LAA. Néanmoins, certaines activités sont considérées comme des entreprises téméraires et les prestations en espèces de l'assurance pourraient être réduites, voire refusées, conformément aux articles 39 LAA et 50 OLAA.

Pour y remédier, l'employeur ou les clubs sportifs peuvent conclure une assurance complémentaire pour la pratique des sports classés « à risque ».

### Exemple d'activités qui pourraient nécessiter une assurance complémentaire :

- Les activités téméraires avec automobiles (y.c. motos), par exemple, le roulage sur circuit
- Les combats de boxe, full-contact,...
- Le VTT de descente
- La plongée sous-marine à plus de 40 m de profondeur
- L'hélicoptère
- ...

(Sous réserve de dispositions particulières adoptées par votre assureur accident)

Christine Mauron - FPE-CIGA

Assurances maladie / accident LAA / « partenariat Groupe Mutuel »